Pourquoi une charte ?

Kergrist est historiquement une commune à vocation agricole marquée par une culture rurale forte. Pourtant notre territoire est en pleine évolution.

L'agriculture est en pleine mutation, ce qui se traduit par une diminution inexorable du nombre d'agriculteurs, une augmentation de la taille des fermes et du matériel agricole. Notre population se diversifie avec l'arrivée de nouveaux habitants venant d'horizons divers. Il est donc indispensable de trouver un équilibre afin de faire cohabiter harmonieusement les natifs de la commune et les nouveaux venus.

Pour cela, chacun doit faire l'effort d'apprendre à connaître et à respecter les réalités de l'autre et ses attentes. Car souvent, un simple échange suffit à dissiper les incompréhensions et à réaliser que l'on a une même vision de la vie sur notre territoire. La collectivité, outre ses obligations envers chaque citoyen, se doit également de faciliter les liens et le dialogue entre tous pour contribuer au bien vivre ensemble à Kergrist.

Pour y parvenir, un groupe d'élus, d'agriculteurs et de résidents a réfléchi ensemble à un usage de l'espace public respectueux de tous et empreint de bon sens. C'est l'objet de cette charte du « **Bien vivre ensemble à Kergrist, Commune rurale** ».

Ce document n'est pas un règlement, c'est simplement une déclaration de bonnes intentions, proposée à l'approbation de tous.

Calendrier des travaux agricoles

	Ependage fumier *	Ependage lisier*	Semis	Ensilage	Récoltes	Foin
Janvier						
Février						
Mars			Céréales Légumes			
Avril			Légumes Maïs	Herbe		
Mai				Herbe		
Juin					Légumes	
Juillet					Céréales Légumes	
Août					Céréales Légumes	X
Septembre			Couverts Végétaux	Maïs		X
Octobre			Céréales	Maïs	Maïs	
Novembre			Céréales		Maïs	
Décembre						

* **Tableau d'ordre général** qui n'indique pas les particularités liées à certaines cultures, ou types d'effluents. Pour plus de reseignements, s'adresser en mairie.

Épendage autorisé

Bien vivre ensemble à Kergrist Commune rurale

Charte communale

Bien vivre ensemble à Kergrist, Commune rurale, nous nous engageons à :

Collectivité

Communiquer sur :

> Le déroulement des projets
> Le calendrier des chantiers
> L'avancement des travaux
> Les décisions relatives à l'entretien des routes, fossés et bas côtés
> Informer les nouveaux arrivants des réalités de la commune

Garantir :

> La sécurité de tous les usagers des routes communales : motorisés, en vélo et à pied
> Le bon état des routes
> La signalisation en cas de danger ponctuel sur une route

Veiller à :

> Favoriser le dialogue entre tous les habitants de la commune
> Être à l'écoute des kergristois pour les décisions importantes relatives à l'usage partagé de l'espace public

Agriculteurs

Communiquer sur :

> Les réalités et les contraintes de leurs activités avec les autres habitants de la commune

Respecter :

> Les réglementations auxquelles la profession doit se conformer

Veiller à :

> Réduire les nuisances ponctuelles liées à leurs activités (routes sales, passage fréquent de gros matériel...)
> Informer la municipalité ou le voisinage en cas de nuisance ponctuelle
> Être vigilant à la sécurité de tous quand le matériel agricole circule sur les routes
> Favoriser la priorité aux autres véhicules, dès que cela est possible

Résidents

Respecter :

> Les règles de sécurité sur la voie publique

Veiller à :

> Ne pas oublier le caractère rural de la commune
> Etre compréhensif face aux contraintes liées à l'activité agricole
> Assurer la sécurité des autres usagers de la voie publique (chiens errants ou agressifs...)
> Préserver la tranquillité des riverains (bruit)

Kergrist

Les membres de la commission signataires de la charte

Laëtitia CLOËREC	Erwan LE SAUCE	Jean-Pierre PARAIN	Bruno SERVEL	Roland CLEQUIN	Gwenaël LE CLEZIO	Gérard PORROT	Marcel REGNIER	Joseph SERVEL	Françoise BERTHO	Arnaud DAVID	Christophe GUERREY	Sylvia LE ROCH	Jean-Yves PATRONE	Daniel ROCHE